



Avis de Course

COUPE INTER REGIONALE OPTIMIST

Club Nautique de Saint-Raphaël

30, 31 Octobre, 01 Novembre 2014



Autorité Organisatrice : Le Club Nautique de Saint Raphaël organise en collaboration avec la ligne FFVoile PACA, du 30 octobre au 01 novembre 2014, la régata inter-ligue Automne d'Optimist.

1.- Règles :

Cette régata sera régie par:

- les règles de courses à la voile I.S.A.F. 2013/2016
- Les prescriptions de la FFVoile, y compris celles s'appliquant aux concurrents étrangers.
- Les règles des Classes
- Le présent avis de course
- Les instructions de course type et annexes aux IC

3.- Inscriptions.

La régata est ouverte à tous les optimists minimes/cadets et benjamins français ayant réalisés les minimas d'accès définis par l'association de la classe française (POP). La régata est ouverte aux coureurs optimist minimes et benjamins étrangers.

Les inscriptions seront à confirmer dans les locaux du CN St Raphaël, le mercredi 29 Octobre de 14h00 à 18h00 et le jeudi 30 de 9h00 à 11h00.

Formulaire d'Inscription disponible sur : <http://www.cnsr.fr> .

Pour pouvoir s'inscrire, les coureurs devront présenter:

- leur licence voile 2014, tamponnée médicalement, ou présenter un certificat médical.
- Les numéros de voile doivent être conformes aux règles de classe.

4.- Droits d'inscriptions : Montant réduit à 30 euros par personne pour les coureurs qui envoient leur formulaire d'inscription accompagné du montant des frais **avant la date du mardi 21 octobre 2014**. Droit d'inscriptions à 35 euros à partir du mercredi 22 octobre 2014.

5.- Programme

Jeudi 30 Octobre 2014

- 13h30, 1^{er} signal d'avertissement

Vendredi 31 Octobre 2014

- 10h00, 1^{er} signal d'avertissement

Samedi 01 Novembre 2014

- 10h00, 1^{er} signal d'avertissement

9 courses sont prévues au programme.

Il ne sera plus donné de signal d'avertissement après 15h45 le Samedi 01/11/2014.

6. et 7.- Instructions de course et Parcours

Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

8.- Classements

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 2.

Si 4 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

Le Système de Points à minima de l'annexe A4.1 et A4.2 s'appliquera.

11.- Décharge de Responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques ; (voir la règle 11, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

12.- Sécurité et équipement, Assurance

- Les concurrents doivent, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre porter une brassière de sécurité homologuée marine marchande ou certifiée CE.
- Chaque bateau étranger participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1,5 millions d'euros, ou son équivalent, pour l'épreuve.

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL

Avenue du Général de Gaulle

83 700 SAINT RAPHAEL

regates@cnsr.fr